



Monsieur Xavier BERTRAND
Président du Conseil régional
Hauts de France

Lille, Amiens, le 7 avril 2023,

Objet : Alerte sur un dialogue social malmené et l'impact de cette situation sur le bon exercice des missions régionales et les conditions de travail des agents ; demande de sursis à décision de votre part concernant les projets de réorganisation de la DST et de la DEPL présentés au CST du 20 mars

Monsieur le Président,

Les syndicats CGT, Cfdt et UNSA souhaitent vous alerter sur les problèmes de concertation que nous avons rencontrés dernièrement au sein de la collectivité.

Nous prenons ici pour exemple certains des rapports présentés en instance lors du CST du 20 mars, ainsi que le dossier consacré aux « nouveaux modes d'organisation du travail » présenté en Formation Spécialisé qui entend mettre en place une occupation flottante des locaux régionaux centraux de Lille et Amiens.

Il serait erroné de ne voir dans les points développés dans ce courrier que des questions de forme sans impact négatif sur la pleine efficacité des missions de service public de la collectivité ou les conditions de travail des agents.

1. **Le cas emblématique des réorganisations en cours à la Direction des Services de Transport (DST) et à la Direction Equipements et Patrimoine Lycées (DEPL)**

Les projets de réorganisation de la DST et de la DEPL ont été présentés au CST du 20 mars. La procédure régissant la méthode selon laquelle les agents concernés doivent être associés à la redéfinition de l'organisation de la Direction où ils sont en poste, à savoir la « procédure de changement organisationnel », a été validée par vos soins suite à l'avis rendu par les organisations syndicales lors du Comité technique du 9 mai 2022.

La **DST** est une Direction emblématique à plus d'un titre : une Direction qui gère des compétences ayant des incidences particulièrement fortes sur la vie des habitants des Hauts-de-France ; une direction qui comprend des agents en proximité sur les 5 départements géographiques de la région.

La **DEPL** est également, inutile de le rappeler, une Direction essentielle pour l'éducation et l'avenir des jeunes de la région.

S'agissant de la **DST**, à de multiples reprises nous avons alerté sur le fait que des étapes clés de la procédure de changements organisationnels que vous avez validée n'ont pas été respectées : il n'y a pas eu de diagnostic partagé ni de proposition de plusieurs scénarii, les contributions des agents n'ont pas été intégrées ou à la marge. De même, concernant la **DEPL**, la co-construction avec l'ensemble des agents n'a pas été effective, les informations concernant la réorganisation ont été principalement descendantes alors que les agents sont et demeurent force de proposition dans l'intérêt de l'institution. De plus, la mutualisation et la polyvalence exagérée des missions des agents du SAF ne répondra pas au manque criant d'effectifs (y compris d'ailleurs au sein du SAF lui-même), manque qui génère de mauvaises conditions de travail et risque inévitablement de nuire au bon fonctionnement des services, et donc



à la satisfaction des besoins des jeunes, et aux bonnes relations à entretenir avec les entreprises qui y interviennent pour le compte de la collectivité.

Les agents de ces 2 Directions n'ont pu apporter leur expertise métier dans le choix d'une organisation répondant **au mieux** à la commande politique.

Ceux-ci alertent déjà sur des dysfonctionnements constatés dans les propositions d'organigramme, avec des dossiers d'importance sans poste identifié pour les porter.

Nos organisations syndicales ont fait part à plusieurs reprises de ces éléments à l'Administration et lors du CST. Nous avons voté contre ces projets de réorganisation aussi bien pour des raisons de forme que de fond et nous n'avons pas été entendus.

Les agents sont mobilisés pour la réussite de la commande politique, ils demandent seulement à pouvoir contribuer à la définition de la meilleure organisation pour y parvenir.

Nous vous sollicitons donc par la présente pour que du temps soit donné aux agents pour retravailler ces projets d'organisation conformément à la procédure de changement organisationnel, garante de projets d'organisation pleinement partagés et donc porteurs de réussite.

2. Le rapport relatif aux nouveaux modes d'organisation du travail présenté à la FSC (ex-CHSCT Central) du 13 avril prochain

En Formation spécialisée du 13 avril est prévu un rapport pour information, et non pour avis, sur les nouveaux modes d'organisation du travail pour les services centraux. Force est de constater que l'objectif systématique de 7 postes de travail pour 10 agents, et la façon de l'atteindre qui sont exposés dans ce rapport n'ont pas fait l'objet de concertation : avant même le passage de ce rapport en FSC, il est en effet demandé aux directions de mettre en œuvre la démarche !

Là encore, nos organisations syndicales regrettent une telle précipitation dans la manière de faire, qui ne peut augurer que désagréments et mal-être au travail pour les agents concernés. Le calendrier paraît en fait ne dépendre que de la vente ou de la fin des baux de certains bâtiments occupés par les services régionaux et non des besoins des services.

Nous vous sollicitons donc également par la présente afin que du temps soit donné et que les instances représentatives soient consultées de plein exercice sur ces nouveaux modes d'organisation des espaces de travail qui ont un impact majeur sur les conditions de travail des agents et l'organisation des services à Lille et à Amiens.

Nous souhaitons vous rencontrer dans les meilleurs délais afin d'évoquer dans le détail chacun de ces sujets, ce que ne permettra pas la rencontre du 12 avril dont l'ordre du jour s'annonce déjà particulièrement chargé.

Nous vous demandons également de bien vouloir surseoir à votre décision concernant les projets d'organigramme de la DST et de la DEPL d'ici à notre rencontre.

La CGT, la CFTD et l'UNSA vous remercient, Monsieur le Président, pour les suites favorables que vous voudrez bien donner à nos demandes.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos salutations très respectueuses.

Les représentants CGT, CFTD et UNSA de la Région Hauts de France